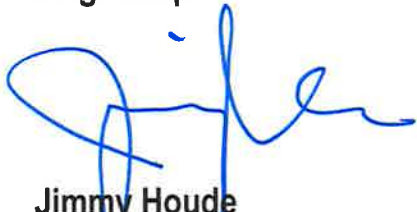


AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, M. Jimmy Houde, greffier-trésorier et directeur général de la susdite Municipalité, QUE :-

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 seront déposés lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal du lundi 9 juin 2025, à 19h, au 140, boulevard Saint-David, Saint-David-de-Falardeau.

DONNÉ à Saint-David-de-Falardeau, ce 16^e jour du mois de mai deux mille vingt-cinq.



Jimmy Houde
Greffier-trésorier et directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-David-de-Falardeau, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre 16h et 17h, le 16^e jour du mois de mai 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16^e jour du mois de mai deux mille vingt-cinq.



Jimmy Houde
Greffier-trésorier et directeur général